

Services de physiothérapie en Nouvelle-Écosse

- Si votre blessure a eu lieu au travail et que vous êtes assuré·e par la commission des accidents du travail de la Nouvelle-Écosse (WCB), votre traitement pourrait être couvert par la WCB. Si c'est le cas, vous pouvez vous rendre directement dans une clinique approuvée. Il n'est pas nécessaire d'avoir une requête de votre prestataire de soins de santé. Appelez la WCB pour obtenir le nom des cliniques approuvées.

Pour plus d'information :

- **Nova Scotia Physiotherapy Association**
Pour trouver une clinique de physiothérapie en Nouvelle-Écosse, rendez-vous à :
 - › www.physiotherapyns.ca/find-a-physio
- **Nova Scotia College of Physiotherapists**
 - › www.nsphysio.com

Ce dépliant est uniquement conçu à des fins éducatives. Il ne remplace pas les conseils ou le jugement des professionnels de la santé. L'information peut ne pas s'appliquer à toutes les situations. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les poser à votre prestataire de soins de santé.

Préparation : Services de physiothérapie
avec l'aide de la Nova Scotia Physiotherapy Association
et de l'Association canadienne de physiothérapie

Conception et gestion : Services de la bibliothèque de Santé Nouvelle-Écosse

FF85-2105 © Juin 2023 Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse

L'information contenue dans cette publication doit être révisée en juin 2026 ou avant, au besoin.

Pour en savoir plus : <https://library.nshealth.ca/patient-education-resources>

Also available in English: WB85-1438
Physiotherapy Services in Nova Scotia

Services de physiothérapie en Nouvelle-Écosse

Comment la physiothérapie peut-elle m'aider?

Les physiothérapeutes sont des prestataires de soins de santé autorisé·e·s qui peuvent faire ce qui suit :

- › Vous examiner pour trouver les problèmes liés à votre blessure, à votre maladie ou à votre incapacité. Cela peut comprendre tester votre force, votre fonctionnement, vos mouvements et votre bien-être.
- › Vous renseigner sur votre état.
- › Élaborer un plan pour vous aider à gérer votre état. Ce plan peut comprendre un programme d'exercices.
- › Aider à éviter des problèmes de mobilité.

Notre objectif est de vous faire bouger à nouveau.

Comment vais-je payer pour ces services?

- En Nouvelle-Écosse, la physiothérapie est financée par le système de santé de la province. Si vous avez une carte santé valide de la Nouvelle-Écosse, vous pouvez obtenir des services de consultations externes à l'hôpital local. Il n'est pas nécessaire que votre prestataire de soins de santé en fasse la demande.

Il y a une liste d'attente pour ces services. Appelez les services de consultations externes locaux pour savoir combien de temps vous devrez attendre.

Pour plus d'information (en anglais), rendez-vous à :

- › www.nshealth.ca/clinics-programs-and-services/physiotherapy (en anglais seulement)
- Vous pouvez aussi obtenir des services de physiothérapie privés à votre clinique de physiothérapie locale. Pour trouver une clinique, faites une recherche en ligne avec le terme « physiothérapie » ou appelez au 211. Il n'est pas nécessaire d'avoir une requête de votre prestataire de soins de santé.
 - › Souvent, vous pouvez prendre rendez-vous le lendemain ou deux jours après votre appel. Vous devez payer pour vos traitements ou demander à votre assurance maladie privée de payer (si vous en avez une).
 - › **Certaines compagnies d'assurance exigent que la personne soit aiguillée par un·e prestataire de soins de santé pour obtenir des services de physiothérapie.** Appelez votre compagnie d'assurance pour savoir ce qu'elle paiera et ce que vous devez fournir.
 - › Votre physiothérapeute vous informera des coûts éventuels du traitement avant de commencer vos traitements. Après votre première séance, il ou elle discutera avec vous du nombre de visites dont vous aurez besoin.